

Sources et Méthodes

L'Insee Antilles-Guyane et la Préfecture réalisent, dans le cadre d'un partenariat, un diagnostic de la communauté de communes des Savanes. Il vise à mettre en évidence les caractéristiques du territoire, sous les angles économiques et socio-démographiques. Les résultats sont majoritairement issus de l'exploitation du kit Synthèses Locales version 20.1 de l'Insee.

Les principales sources mobilisées sont :

- Recensements de la population 2016 principalement
- État civil
- Clap
- REE
- Cnaf 2018
- DEFM 2018 – Dares, Pôle Emploi, traitement Direccte
- Enquête sur les besoins de main d'œuvre – Pôle Emploi / CREDOC
- Données du rectorat – Base élève

Afin de dégager les caractéristiques de la Communauté de Communes des Savanes, le territoire de la CACL ainsi que le reste de la Guyane ont été choisis.

Bibliographie

La zone d'emploi de Kourou : mieux partager les richesses, Dossiers régionaux, juillet 2009 www.insee.fr/fr/statistiques/1293612

Le logement en Guyane : un parcours résidentiel contraint, Insee Dossier n°3, mai 2017, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2844999>

L'impact du spatial sur l'économie de la Guyane, Insee Dossier n°5, novembre 2017, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3182000>

Des dynamiques différentes pour des activités complémentaires, Activités spatiales en Guyane et dans le Grand Sud-Ouest, Insee Flash Guyane n°123, février 2020, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4309200>

Momento édition 2019, Agreste Guyane

PLU ville de Kourou

Diagnostic de territoire, volet développement économique, Communauté de communes des Savanes

Contrat de ville 2015-2020, ville de Kourou

Observatoire de l'habitat de la Guyane, Tableau de bord n°3, Audeg, 2019

Quels besoins en logements en Guyane pour les dix prochaines années ?, DEAL Guyane, novembre 2017

Définitions :

Bas revenu

Un allocataire à bas revenus est, au sens des fichiers Caf, un foyer allocataire dont le Revenu par Unité de Consommation (RUC), appréhendé à partir des dernières ressources connues via les fichiers des Caf, est inférieur au seuil de bas revenus. Le seuil de bas revenus s'établit à 1 043 euros par UC pour les revenus de l'année 2014 (donc pour les allocataires au 31 décembre 2015). Il correspond à 60 % de la médiane des revenus par unité de consommation.

Immigré

Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

Indicateur conjoncturel de fécondité

L'indicateur conjoncturel de fécondité, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Remarque : les taux utilisés dans le calcul sont ceux observés au cours d'une année donnée dans l'ensemble de la population féminine (composée de plusieurs générations) et ne représentent donc pas les taux d'une génération réelle de femmes. Il est probable qu'aucune génération réelle n'aura à chaque âge les taux observés. L'indicateur conjoncturel de fécondité sert donc uniquement à caractériser d'une façon synthétique la situation démographique au cours d'une année donnée, sans qu'on puisse en tirer des conclusions certaines sur l'avenir de la population.

Ménage

Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

Personnes logées gratuitement

Désigne les ménages qui ne sont pas propriétaires de leur logement et ne paient pas de loyer. Ils peuvent néanmoins payer des charges. Il s'agit par exemple de personnes logées par leur employeur ou par un membre de leur famille à titre gracieux.

Population couverte par la CAF

La population couverte de CAF comprend l'allocataire, son conjoint, ses enfants et éventuellement les autres personnes à charge.

Le taux de couverture de la population par les CAF est le rapport de la population couverte par une allocation de la CAF à la population totale du territoire.

Potentiel financier

Le potentiel financier, notion plus large que celle de potentiel fiscal, prend également en compte la dotation forfaitaire de l'État, qui constitue la part principale de la dotation globale de fonctionnement (DGF).

Les potentiels fiscal et financier sont définis au niveau communal, mais aussi sur n'importe quel ensemble de communes. Même lorsqu'ils sont définis au niveau communal, ils tiennent compte de l'intercommunalité.

Potentiel fiscal

Le potentiel fiscal d'un territoire est défini de la façon suivante : on prend en compte la somme que produiraient les taxes directes locales si l'on appliquait aux bases d'imposition de ces taxes le taux moyen national relatif à chacune de ces taxes (somme, sur les taxes « ménages » et les taxes « entreprises », de (base d'imposition x taux moyen national) ; puis on ajoute au résultat obtenu certaines compensations attribuées au secteur communal.

Le potentiel fiscal permet de comparer des territoires entre eux en faisant abstraction des taux pratiqués par chacun d'eux. Il est utilisé pour comparer la richesse fiscale potentielle de différentes zones entre elles. Il permet de mesurer en partie l'inégalité de moyens entre des territoires, mais non les différences de mobilisation de ces moyens. Il ne permet pas non plus de mesurer la richesse des habitants d'un territoire. Un potentiel fiscal plus important dans une zone que dans une autre indique donc une richesse potentielle mobilisable plus forte pour alimenter un budget et pour financer des services ou des projets. C'est le signe d'une autonomie financière plus grande, par comparaison à une zone plus « pauvre » qui dépendra davantage des dotations de l'État et des emprunts. C'est également le signe de la présence plus importante d'activités économiques ou d'une zone de résidence plus aisée.

Solde migratoire

Le solde migratoire (ou solde des entrées-sorties) est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

Solde naturel

Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots « excédent » ou « accroissement » sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

Taux d'activité

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par PCS, par région, par nationalité, par niveau de diplôme... Remarque : Le taux de chômage diffère de la part du chômage qui, elle, mesure la proportion de chômeurs dans l'ensemble de la population.

Taux d'emploi

Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi, au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple).